



Une mandature d'innovations et de solutions



Bilan de la mandature 2021-2026

La mandature 2021-2026 du Conseil économique, social et environnemental (CESE) s'achève, marquant la fin d'un cycle d'activité dense et d'une transformation des méthodes de travail de l'assemblée. Durant ces cinq années, le Conseil a exercé sa mission de conseil auprès du Gouvernement et du Parlement à travers l'adoption de 178 travaux et la formulation de 1 350 préconisations.

L'essentiel en chiffres

- **178 travaux adoptés** : incluant 88 avis, 13 résolutions, 7 études et 12 déclarations.
- **60 000 citoyens associés** : une mobilisation atteinte via 22 dispositifs participatifs diversifiés (conventions citoyennes, consultations en ligne, citoyens tirés au sort).
- **4 000 auditions** : un dialogue constant avec les acteurs de terrain, experts et représentants de la société civile.

Deux documents pour explorer cinq ans d'action

Pour comprendre l'étendue et l'impact du travail du CESE pendant ces cinq années, nous vous proposons de découvrir deux documents complémentaires.

L'essentiel de la mandature



Ce document fait la synthèse pédagogique des cinq années de mandature. Il s'articule autour des trois leviers qui ont guidé l'action du Conseil : le renforcement de la mission consultative, le déploiement de la participation citoyenne et la recherche d'un

impact concret sur les politiques publiques.

Ce format permet de saisir rapidement les enjeux majeurs traités par le Conseil, du climat aux mutations du travail en passant par les fractures sociales.

[Lire l'essentiel du bilan de la mandature](#)

2. Le bilan global exhaustif



Pour une analyse approfondie, ce document dresse l'inventaire intégral de la période en 116 pages. Ce rapport de référence détaille la méthodologie de chaque formation de travail et documente précisément le suivi des préconisations reprises par les pouvoirs publics. Il constitue la mémoire technique et la base de données de ces cinq années de délibérations.

Découvrir le bilan exhaustif

Un socle pour l'avenir

Cette fin de mandature témoigne également d'une modernisation de la gestion institutionnelle, illustrée par la certification annuelle des comptes par des commissaires aux comptes. Ces bilans servent désormais de fondations à la prochaine mandature pour poursuivre les missions constitutionnelles du CESE dans un environnement en constante évolution.